



Dossier de presse

CONSEIL MUNICIPAL DU 26 OCTOBRE 2012



MA VILLE
+ J'Y VIS
+ ELLE M'APPORTE

La prise en compte du handicap, un enjeu majeur du vivre-ensemble de demain

Ce conseil municipal du 26 octobre est l'occasion de rappeler pour la municipalité son engagement pour permettre une meilleure prise en compte du handicap dans l'ensemble des politiques publiques de la ville.

Mettre à l'honneur lors de ce conseil des représentants qui vivent un handicap et s'engagent pour une égalité des droits de tous les citoyens angevins. Leur témoignage lors du conseil municipal est aussi le signe de cet engagement commun qui doit permettre d'améliorer la situation qui mérite une attention quotidienne. C'est un travail au long cours qui nécessite la mobilisation de tous, notamment des citoyens angevins pour changer de regard sur les personnes en situation de handicap.

Aménagement urbain, déplacements, accès à la culture et aux sports... c'est bien tous les aspects de la vie quotidienne qui sont concernés. La question de l'emploi est aussi un élément important. Dans ce domaine, la Ville maintient le cap dans sa politique de recrutement : 6,3% de ces salariés ont le statut (8% si on intègre les effectifs du Centre Communal d'Action Social) de travailleurs handicapés.

Ce conseil municipal fera également l'objet d'un échange avec les élus municipaux de la situation de Technicolor. Les élus municipaux confirmeront leur soutien aux vœux votés à l'unanimité par l'agglomération quant à l'aide apportée à l'intersyndicale pour poursuivre le groupe Technicolor ainsi que l'engagement sur l'avenir du site immobilier.

Enfin, au fil du conseil, des projets seront présentés et votés par les élus dans de nombreux domaines notamment pour améliorer la protection sociale des agents de la ville, dès le 1er janvier 2013, la municipalité d'Angers participera au financement de la protection sociale complémentaire de ses agents. Par ailleurs, la Ville poursuit également sa politique de soutien des talents, notamment sportifs en soutenant ses athlètes et les équipes qui composent le riche monde sportif angevin.

Responsable des relations presse Ville d'Angers

Corine Busson-Benhammou

02 41 05 40 33 – 06 12 52 64 98

corine.busson-benhammou@ville.angers.fr

Sommaire

La prise en compte du handicap, un enjeu majeur du vivre-ensemble de demain	p 3
Santé : la Ville d'Angers s'engage pour son personnel	p 5
Sport de haut niveau : soutien aux talents	p 6
La Ville soutient la création artistique, élément d'animation du territoire	p 7
La Cité : un lieu ressources, d'accueil et de soutien au développement associatif	p 8
Des propositions d'aménagement des étudiants d'Agrocampus	p 9

La prise en compte du handicap, un enjeu majeur du vivre-ensemble de demain

Un Angevin sur 10 est reconnu en situation de handicap. La Ville a le devoir de les intégrer au vivre-ensemble. C'est pourquoi depuis plus de 30 ans, la Ville d'Angers s'inscrit dans une politique volontariste en faveur des personnes en situation de handicap afin de faciliter leur vie quotidienne. Un partenariat fort s'est construit au fil du temps avec les associations de personnes handicapées qui suscitent, accompagnent les réflexions et les initiatives mises en œuvre par les services municipaux et communautaires. Un espace de dialogue et d'échanges entre les associations d'habitants porteurs d'un handicap, les élus et les services sociaux appelé Conseil local des personnes en situation de handicap existe sur la ville. Aujourd'hui, la municipalité, en partenariat très étroit avec cette instance, entend donner un coup d'accélérateur à sa politique de solidarité.



Une campagne de sensibilisation et d'accompagnement qui s'intensifie

Divers outils sont mis en place :

Le Guide « Vivre ensemble, avec ou sans handicap » : guide pratique élaboré par les membres du Conseil local du handicap.

Des formations à chaque type de handicap à destination des chauffeurs de bus et des agents municipaux et communautaires



Une campagne de communication destinée à sensibiliser le grand public mais aussi à engager et intensifier le dialogue partenarial avec les personnes en situation de handicap. D'autres publics sont également ciblés : le personnel et les étudiants du domaine de la santé, les commerçants, le personnel des services publics, les futurs managers pour l'intégration des emplois adaptés dans les entreprises...

Des associations innovantes et dynamiques soutenues par la ville dans ce conseil municipal

Jaccede.com permet aux personnes en situation de handicap de connaître les adresses accessibles sur la ville et au-delà pour pouvoir sortir librement. Cette année, l'association organise la journée de l'accessibilité le 20 octobre au travers de laquelle elle sensibilisera les magasins à l'accessibilité de leur commerce. La ville soutient l'association en lui attribuant une subvention de 1500 euros.

L'association des sourds du Maine-et-Loire organisait le 13 octobre une manifestation ouverte à tous salle Claude Chabrol proposant au public une conférence ainsi qu'une pièce de théâtre.

L'association Dyspraxique Mais Fantastique a été créée en janvier 2012. Elle a pour objectif de faire reconnaître la dyspraxie, handicap peu connu qui touche la motricité, et d'en favoriser le dépistage précoce.

Esca'l propose un accueil de loisirs sans hébergement de jeunes de 3 à 17 ans atteint d'un handicap mental. En 2011, la Ville a signé avec l'association une convention pluriannuelle pour soutenir financièrement le fonctionnement de son accueil de loisirs.

Le Club de l'espérance, a connu ces dernières années une forte croissance passant de 78 à 200 adhérents témoignant ainsi d'une activité intense. Le Club organise en effet de nombreuses activités à destination des personnes ayant un handicap intellectuel. La Ville d'Angers accompagne le développement de cette association par des subventions financières annuelles et l'aide à retrouver un équilibre perdu cette année dans son bilan.

La Vaillante Tennis de table organise du 24 au 26 mai 2013 les Championnats de France de tennis de table handisports. Cette opération sera soutenue par la ville par une aide de 15 000 euros.

Des travaux de recherche sur le thème du lien social

La mise en œuvre de l'action sociale d'une collectivité sur un territoire trouve des limites dans le fonctionnement inhérent aux différentes instances partie prenantes de cette action. Consciente de ces limites et de leur impact sur l'accès aux droits des administrés, la Ville d'Angers souhaite mener durant un an une étude contextuelle. Une convention de partenariat entre la Ville d'Angers, la Maison des Sciences de l'Homme Ange-Guépin de Nantes et le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) est ainsi signée pour la mise en œuvre de travaux de recherche sur le thème du « lien social-access aux droits ». Ce partenariat a pour objectif d'améliorer l'accès aux droits et aux prestations sociales délivrées par la Ville d'Angers et le CCAS.

Liste des intervenants

Frédéric Béatse, maire d'Angers et Rose-Marie Véron, adjointe à l'action sociale, entourés de témoins angevins vous présenteront ce vaste projet de solidarité.

Les témoins :

- Michel BOUTREUX, Président de la Maison des Sourds et Malentendants Membre de Surdi 49
- Hervé SUBLARD, Président d'Echanges Sourds et Entendants
- Bruno EVEILLEAU, Membre de l'Association Angevine de Parents d'Adultes Inadaptés
- Edith BOUVET, Présidente de l'Union Nationale des Amis et Familles de malades psychiques
- Katherine FREMY-LEFEUVRE, membre de l'Association des Paralysés de France
- Carole GUIARD, Présidente de Point-Y-Est

Santé : la Ville d'Angers s'engage pour son personnel

Malgré les dispositifs législatifs mis en place à ce jour, l'absence de couverture complémentaire santé constitue à l'évidence un obstacle à l'accès aux soins et, de ce fait, un risque important de dégradation de l'état de santé des personnes.

Depuis le 8 novembre 2011, un décret organise la participation des collectivités territoriales et de leurs établissements publics au financement de la protection sociale complémentaire de leurs agents. La Ville d'Angers saisie aujourd'hui cette opportunité de couvrir au mieux la protection sociale de ses agents et de prévenir les risques santé et prévoyance, elle met ainsi en œuvre une véritable solidarité qui vient compléter celle qui fonde la Sécurité sociale.

Dès le 1er janvier 2013, la municipalité d'Angers participera au financement de la protection sociale complémentaire de ses agents. Cette complémentaire offrira des garanties de protection sociale complémentaires sur les risques santé et prévoyance. L'objectif est que l'ensemble de ses agents puissent bénéficier d'une complémentaire prévoyance, complémentaire non obligatoire. Les agents retraités qui en émettent le souhait pourront également en bénéficier.

Sport de haut niveau : soutien aux talents

Dotée d'infrastructures de qualité et de notoriété nationale qu'elle met à disposition des clubs angevins, la Ville d'Angers a démontré à plusieurs reprises sa capacité à réunir tous les acteurs sportifs afin d'organiser de grands évènements sportifs. La ville bénéficie d'une dynamique associative, et c'est aux côtés des acteurs locaux et nationaux, que la collectivité s'engage de manière durable dans le développement du sport de haut niveau en intégrant les pratiques de loisirs, éducatives, sociales et de compétition.

Afin de soutenir les pratiques de hauts niveaux et d'encourager les talents sportifs locaux, la ville participera cette année au financement de la formation et des déplacements de sept sportifs angevins : Camille Le Joly (Athlétisme, épreuves combinées), Benjamin Manceau (Aviron), Margaux Chrétien (Natation), Virginie Dreux (Athlétisme, saut en longueur), Aurélie Chevance (Tir), Georges Ory (Boxe), Marion Leprunier (Voile). Angers accorde également une subvention de 70 000 euros à l'Union Féminine Angers Basket 49.

Marion Blanchard, un exemple de parcours de haut niveau



L'Angevaine Marion Blanchard a vécu une année sportive exceptionnelle. La nageuse a notamment brillé en juin dernier aux championnats du monde des maîtres, à Riccione en Italie d'où elle est repartie avec quatre médailles d'or, en 200 mètres 4 nages, 400 mètres 4 nages, 800 mètres nage libre et 3 km eau libre.

Les championnats de France à Jean-Bouin, en novembre prochain

Formée à Angers Natation, la nageuse évolue depuis dix ans au meilleur niveau de la natation française. Encore en mars, elle décrochait la 8e place en 200 mètres quatre nages aux championnats de France Elite, à Dunkerque. Une performance d'autant plus appréciable que Marion Blanchard a réduit ses entraînements pour se consacrer à ses études: *"Maintenant que j'ai décroché mon master, j'espère trouver un emploi dans le Maine-et-Loire pour pouvoir continuer à m'entraîner à Jean-Bouin."* En ligne de mire: les prochains championnats de France en petit bassin qui auront lieu justement à Jean-Bouin, du 15 au 18 novembre.

Restructuration des vestiaires de la halle de rollers Debussy

La Ville a également décidé de restructurer les vestiaires de la halle de rollers DEBUSSY, salle qui accueille chaque année des entraînements et des compétitions de tous niveaux de rollers. Après un premier engagement en 2011, la mesure des travaux à effectuer s'est avérée plus importante que prévue, des traces d'amiantes ont notamment été mises en évidence. La Ville souhaite donc aller au bout de la démarche en réinjectant 40 000 euros supplémentaires afin de soigner cet équipement sportif.

La Ville soutient la création artistique, élément d'animation du territoire

En vue de développer leurs projets artistiques, treize structures culturelles locales ont sollicité des subventions de la Ville d'Angers dans le cadre du fonds d'intervention culturelle. Ainsi, plus de 40 000 euros seront versés par la municipalité pour les aider à aboutir leurs projets, créations ou évènements. Musique, théâtre, danse, installations plastiques, arts textiles, dans les quartiers ou dans les salles de diffusion, ces projets viendront animer la vie des habitants ces prochains mois.



Des exemples d'actions

Le Centre Marcelle Menet, à l'occasion de la fête de l'hiver, organise des évènements culturels notamment le spectacle la Belle Abondance de la Compagnie Jo Bithume, spectacle qui permet de créer un moment convivial autour de la cuisinière à bois et la recette avec les habitants, et de transmettre les valeurs de partage et d'échanges. Cette programmation témoigne du désir d'accueillir les nouveaux habitants sur ce quartier rénové récemment.

Le Centre National des Arts de la Rue est un acteur culturel angevin important qui n'a de cesse de favoriser la promotion et la diffusion des arts de la rue au niveau territorial, régional et national et de contribuer ainsi au rayonnement de la Ville. Aussi, afin de veiller à renforcer l'autonomie structurelle du CNAR effective depuis 2010, la Ville a décidé d'accorder un soutien complémentaire de 10 000 euros au fonctionnement de cette structure.

Le marché de Noël de Monplaisir, porté par l'Association des Habitants de Monplaisir, s'étoffe cette année. En effet, l'association, en partenariat avec l'ensemble des partenaires du quartier, proposera des animations et des installations : yourtes et décors lumineux à partir du 10 décembre au soir sur la Place de l'Europe. Cette programmation vise, d'une part, à valoriser les habitants et les associations du quartier tout en offrant des spectacles de qualité et, d'autre part, à renforcer l'attractivité de la place de l'Europe en créant un lieu de rencontres, d'échanges, de convivialité pour les habitants.

L'association UL3SONS organise trois soirées concert d'octobre à décembre 2012. Une première soirée dans le bar Le James Joyce avec la diffusion de trois groupes amateurs angevins. Les deux autres soirées auront lieu à l'espace culturel de l'Université et diffuseront respectivement trois groupes amateurs angevins.

La Cité : un lieu ressources, d'accueil et de soutien au développement associatif

D'ici à l'été 2013, la Cité sera livrée aux associations angevines, boulevard du Doyenné à Angers sur la friche industrielle des anciens abattoirs. L'équipement aura pour vocation d'accueillir et soutenir le développement associatif et par là, l'engagement citoyen, une valeur qui prend un vrai sens à Angers.

La Cité s'étendra sur 7 000 m² avec des possibilités de stockage en rez-de-chaussée et à l'étage, des salles de réunion, d'ateliers divers pour accueillir les associations confirmées et celles en devenir. Des structures diverses y trouveront un lieu de rencontre ou de résidence comme des associations en lien avec l'aide alimentaire, la santé psychique ou encore d'autres axées sur la création artistique et culturelle.

Pour financer cet équipement d'envergure, la Ville d'Angers versera 6 millions d'euros et lance une demande de subvention auprès du FEDER (subvention européenne).



Des propositions d'aménagement des étudiants d'Agrocampus

Né de la volonté de créer au cœur du premier bassin agricole et alimentaire européen un grand établissement en sciences du vivant, Agrocampus Ouest constitue un ensemble unique en France par la palette des thématiques couvertes et des expertises rassemblées dans les domaines de l'agronomie, de l'alimentation, de l'environnement, de l'horticulture et du paysage — de l'alimentation au cadre de vie.

Deux groupes d'étudiants de l'institut supérieur des sciences agronomiques, alimentaires, de l'horticulture et du paysage Agrocampus, souhaitent à l'issue d'un diagnostic urbanistique et paysager des espaces du quartier Belle Beille émettre des propositions d'aménagement. La Ville souhaite les accompagner dans cette démarche en prenant en charge leur frais à l'étude à hauteur de 1280 euros.



Les chiffres-clef d'Agrocampus

- 1950 étudiants (dont 1200 élèves-ingénieurs et 130 doctorants)
- 130 enseignants-chercheurs et 20 enseignants
- 290 personnels administratifs, ingénieurs, techniciens et ouvriers de service (AITOS)
- 234 chercheurs associés
- 10 départements d'enseignement et de recherche et 1 département des langues
- 14 unités de recherche labellisées
- 1 diplômé d'ingénieur à 4 spécialités, 16 masters, 9 licences professionnelles
- 6 écoles doctorales
- 2 centres de formation et de recherche
- 80 partenaires académiques à travers le monde
- un réseau de 13 000 diplômés

